

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 07 juillet 2014**

OBJET

**27 – FONDS REGIONAL D'ETUDES STRATEGIQUES /
DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ETUDE DE
PROGRAMMATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS**

N° 2014-07-28

NOMENCLATURE : 7/5/1

L'an deux mille quatorze, le sept juillet à dix neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le seize mai 2014, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents :

Alain ROYER, Catherine CADOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION, Gwénola LEBRETON, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Philippe LEBASTARD, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Marie-Madeleine REGNIER, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Excusés :

Gilles RANNOU donne pouvoir à Alain ROYER
Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU
Thierry GICQUEL donne pouvoir à Mickaël MENDES
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET
Martine MOREL donne pouvoir à Joëlle CHESNAIS
Alain BLANCHARD donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Nombre de membres :

en exercice.....28
présents.....22
ayant un pouvoir...6
votants.....28

Délibération

Rapporteur : Monsieur Mickaël MENDES

En 20 ans, la commune de Treillières, située en première couronne de l'agglomération nantaise, a vu sa population doubler, passant de 4 500 habitants en 1990 à 8 296 en 2014. Cette croissance démographique va se poursuivre dans les années à venir et il importe aujourd'hui d'anticiper les besoins des nouveaux arrivants, notamment en termes d'équipements sportifs. Ces nouveaux besoins sont aussi le fruit d'un développement marqué de la pratique sportive au cours de ces 10 dernières années. Développement qui se traduit par une demande croissante en équipements de la part des associations sportives locales. Par ailleurs, dans le cadre des projets de renouvellement urbain en lien avec l'étude de pôle structurant et la densification de l'habitat, les terrains de sport positionnés face à la mairie sont amenés à muter.

Tous ces éléments ont conduit la municipalité à lancer une consultation pour la réalisation d'une étude de programmation des équipements sportifs de la commune.

Cette étude prospective porte sur l'ensemble des équipements sportifs communaux et concerne la définition des besoins en équipements sportifs et de loisirs de la commune. Elle devra permettre de définir les besoins en fonction de l'évolution de la population attendue à moyen terme (2020) et de définir une tendance pour le long terme (2030).

Dans le cadre de l'adaptation de ses dispositifs d'accompagnement des territoires, le Conseil Régional travaille à l'élaboration de nouveaux contrats régionaux amenés à remplacer les Contrats territoriaux Uniques. Afin de contribuer à l'élaboration de ces nouveaux contrats, la Région vient de créer le Fonds régional d'études stratégiques (FRES). Ce fonds a pour ambition d'alimenter la réflexion stratégique du développement des territoires, en finançant des études / diagnostics. C'est à ce titre que la commune peut prétendre à une aide du Conseil Régional pour financer cette étude prospective.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 28 Voix pour décide :

- D'AUTORISER M. le maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional pour la réalisation de cette étude de programmation.

Pour extrait conforme,

Le 07 juillet 2014,

**Le Maire,
Alain ROYER**

